

## DNCA INVEST

*Société d'investissement à capital variable*

Siège social : 60, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, Grand-Duché  
de Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg B 125.012

(le « **Fonds** »)

### AVIS AUX ACTIONNAIRES DE DNCA INVEST – BEYOND INFRASTRUCTURE AND TRANSITION

Luxembourg, le 30 septembre 2021

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Le conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil d'administration** ») souhaite vous informer des changements importants apportés au compartiment du Fonds DNCA INVEST – BEYOND INFRASTRUCTURE AND TRANSITION (le « **Compartiment** »).

**Les termes non définis autrement dans le présent avis auront la même signification que ceux définis dans le prospectus actuel du Fonds (le « Prospectus »).**

Le Conseil d'administration a décidé de mettre à jour la politique d'investissement du Compartiment afin d'ajouter des détails supplémentaires concernant l'univers d'investissement du Compartiment et d'améliorer la divulgation relative à la politique d'investissement responsable telle qu'appliquée par la société de gestion du Fonds.

Cette mise à jour implique une modification (i) de l'objectif d'investissement et (ii) de la stratégie d'investissement applicable au Compartiment (les « **Changements** »).

(i) Objectif d'investissement :

Dans le cadre de l'amélioration de la communication autour de la politique d'investissement responsable, comme décrit plus en détail dans la section (ii) ci-dessous, l'objectif d'investissement du Compartiment sera modifié comme suit (les changements sont soulignés ci-dessous) :

« *Le Compartiment vise à surperformer l'indice suivant : MSCI Europe Infrastructure Net (symbole Bloomberg : M1EUOINF) sur la durée de placement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).* »

(ii) Stratégie d'investissement

Le Conseil d'administration a décidé de mettre à jour comme suit la stratégie d'investissement du Compartiment afin d'ajouter des détails supplémentaires concernant (a) l'univers d'investissement du Compartiment et (b) la description de la politique d'investissement responsable telle qu'elle est déjà appliquée par la Société de gestion (les modifications sont soulignées ci-dessous) :

*« Le Compartiment est géré en tenant compte des principes responsables et durables.*

*Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'Article 8 du SFDR.*

L'univers d'investissement initial, qui comprend jusqu'à 500 sociétés spécialisées dans les infrastructures qui contribuent à la transition économique durable, est composé d'émetteurs pouvant appartenir à l'indice MSCI Europe Infrastructure, l'indice MSCI World Infrastructure, l'indice S&P Clean Energy et l'indice Stoxx 600. L'approche ISR est appliquée aux émetteurs sélectionnés au sein de l'univers d'investissement initial.

Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille :

- = Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- = Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- = Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- = Notation qualité ESG globale.

De cet univers d'investissement initial sont exclus les émetteurs faisant l'objet de controverses ou en infraction grave avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (exemple : droits de l'homme ou lutte contre la corruption) sur la base de l'approche interne. Par ailleurs, une politique stricte d'exclusion des armes controversées est adoptée et disponible sur le site internet de la Société de gestion (<https://www.dnca-investments.com/lu/areas-of-expertise/sri>).

Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en résulte tiennent compte d'une notation interne tant sur la responsabilité d'entreprise que sur la durabilité des entreprises sur la base d'une analyse extra-financière au travers d'un modèle de notation (« Above & Beyond Analysis » ou ABA) développé en interne par la Société de gestion. Ce modèle est centré sur quatre piliers comme détaillés ci-dessous (i) responsabilité d'entreprise, (ii) transition durable, (iii) controverses et (iv) dialogue et engagement avec les émetteurs.

Le Compartiment intègre également les critères ESG au titre de ses investissements directs, dont la définition de l'univers d'investissement et le reporting pour l'ensemble des sociétés grâce à la méthode dite « best in universe ». Le Compartiment peut présenter un biais sectoriel.

Le Compartiment utilise un outil développé en interne par la Société de gestion pour prendre des décisions d'investissement. Il existe un risque à ce que les modèles utilisés pour prendre ces décisions d'investissement n'exécutent pas les tâches pour lesquelles ils ont été conçus.

L'analyse et la notation interne sont basées sur des données factuelles publiées par les entreprises, qui peuvent être incomplètes ou inexactes, ainsi sur un dialogue permanent avec les chefs d'entreprise.

De plus amples informations sur le modèle de notation interne sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion (<https://www.dnca-investments.com/lu/areas-of-expertise/sri>).

La responsabilité d'entreprise est un vivier surprenant d'informations permettant d'anticiper le risque des entreprises notamment au regard des interactions avec leurs parties prenantes : salariés, chaînes d'approvisionnement, clients, communautés locales, actionnaires..., quel que soit le secteur d'activité.

Par ailleurs, la conviction de la Société de gestion est de financer l'économie dans une perspective de long terme qui se traduit par l'identification de thématiques liées au développement durable.

~~Le modèle d'analyse extra-financière utilisé par la Société de gestion pour le Compartiment est un outil développé en interne.~~

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires (conseil d'administration et direction générale, pratiques comptables et risques financiers, etc.), la responsabilité environnementale (empreinte environnementale de la chaîne de production et cycle de vie des produits ou approvisionnement responsable, consommation d'énergie et consommation d'eau, émissions de CO2 de l'entreprise et gestion des déchets, etc.), la responsabilité envers les travailleurs et la responsabilité envers la société (éthique et conditions de travail sur la chaîne de production, traitement des salariés – sécurité, bien-être, diversité, représentation des salariés, salaires, qualité des produits ou services vendus, etc.). Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Chaque dimension est décomposée en un ensemble de critères

qui sont environ 25 au total. Cette analyse approfondie, alliant recherches qualitatives et quantitatives, aboutit à une notation sur 10.

Par ailleurs, le suivi du niveau de controverse est pris en compte directement dans la responsabilité d'entreprise et peut affecter la notation.

La transition durable se concentre sur les impacts positifs que les entreprises génèrent à travers leurs activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à la transition durable. Dans le modèle, ce pilier a été décomposé en 5 grands thèmes : la transition démographique (inclusion des seniors, accès à l'éducation, etc.), la transition médicale (accès aux soins, diagnostic médical, lutte contre les endémies, etc.), la transition économique (développement des infrastructures, numérisation, accès à la connectivité, etc.), la transition de style de vie (extension du mode de vie des produits, économie circulaire, mobilité durable, etc.) et la transition écologique (énergies renouvelables, biodiversité, mobilité verte, etc.). Environ 34 activités contribuant à la transition durable ont été identifiées et intégrées dans le modèle.

Le Compartiment est géré en tenant compte des exigences du label ISR français, que le Compartiment possède, lequel implique de procéder à l'analyse extra-financière d'au moins 90 % des titres détenus par le Compartiment et entraîne l'exclusion d'au moins 20 % des plus mauvais émetteurs d'actions de son univers d'investissement. En tant que tel, le Compartiment n'investira pas dans ces émetteurs.

Conformément à l'approche fondamentale de l'équipe de gestion, le processus d'investissement repose sur les quatre étapes suivantes :

*Notation de Responsabilité des entreprises*

*Exposition à la transition durable ;*

*Analyse des controverses ;*

*Enregistrements des réunions et de l'actualité des entreprises.*

*Les recherches et les notations sont réalisées en interne par la Société de gestion grâce à des communications et des déclarations des entreprises qui représentent la majorité des informations utilisées.*

*Le Compartiment utilise un outil développé en interne par la Société de gestion pour prendre des décisions d'investissement. Le risque existe que les modèles utilisés pour prendre ces décisions d'investissement n'exécutent pas les tâches pour lesquelles ils ont été conçus.*

*L'utilisation de l'outil interne repose sur l'expérience, les relations et l'expertise du personnel de la Société de gestion.*

= Sélection de valeurs ISR en deux étapes successives :

• La sélection des émetteurs selon l'approche financière décrite ci-dessus, et

• La sélection des émetteurs qui ont un profil risqué en termes de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 4/10 dans l'outil ESG interne) ou exposés à des controverses majeures. Ce filtre exclut au minimum 20 % d'émetteurs sur la base de l'analyse extra-financière décrite précédemment.

= de la sélection de valeurs fondamentale basée sur l'analyse du processus de création de valeur à l'aide d'indicateurs financiers et extra-financiers, de la pertinence du modèle financier et de la qualité de la gestion.

= de la valorisation basée sur une analyse multi-critères (PER, VE/EBITDA, rendement des flux de trésorerie, somme des parties, etc.) pour évaluer le potentiel haussier des valeurs sélectionnées, et

= de la construction du portefeuille pondérant chaque valeur en fonction de l'impact de son profil de rendement/risque, de sa liquidité et de sa diversification sur le portefeuille.

[...]."

Aucun autre changement ne sera apporté à la politique d'investissement du Compartiment. En particulier, les autres caractéristiques du Compartiment restent inchangées.

Les Changements seront inclus dans la prochaine mise à jour du Prospectus et des DICl du Compartiment qui peuvent être obtenus gratuitement sur demande au siège social du Fonds à l'adresse indiquée ci-dessus.

Notre équipe commerciale reste à votre entière disposition en cas de besoin d'informations supplémentaires sur ces Changements.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Conseil d'administration  
**DNCA INVEST**